



Remarques / Questions pour la commission compétition.

Pourquoi l'article 2.12 al 6 n'est pas respecté ?

La Commission technique s'engage à afficher le score sur le site Internet de Swiss Tchoukball dans les 24 heures après avoir reçu le score de la part de l'arbitre désigné par l'équipe recevante.

Que ce passe t'il si l'article 2.11 al 1 n'est pas respecté ?

L'équipe recevante est tenue d'afficher le score pendant toute la durée de la rencontre.

Art. 1.6 al 2. Critères pour inscrire une équipe ! Trouver une solution pour les forfaits dû au manque de joueurs.

Un club peut inscrire plusieurs équipes. Les joueurs de chacune des équipes doivent être membres du club et appartenir aux catégories M18 ou adultes, exception faite des équipes de statut « 100% féminines » (voir Art. 2.2).

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Pour le Tchoukball Club Vernier
Laurent Ludi - *Président*